



DEC/NN/18/11/51

Envoyé en préfecture le 21/11/2018

Reçu en préfecture le 21/11/2018

Affiché le

SLOW

ID : 085-218501138-20181121-181151-AU

DECISION DU MAIRE

Par délégation du Conseil Municipal
(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
En application des délibérations du 8 avril et 20 mai 2014

Le Maire de la Commune de l'Île d'Yeu

CONSIDERANT les délibérations du 8 avril et 20 mai 2014 donnant délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

DECIDE

- **DE FIXER** pour 2019, les tarifs de location des salles communales

LOCATION de SALLES	2017		pour 2019
Salle Saint Sauveur (près du presbytère)			
Forfait "24h" Locaux	110,00 €	112,00 €	114,00 €
Forfait "24h" Extérieurs	165,00 €	167,00 €	170,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €	
Salle 3 de la Citadelle			
Forfait 24h - Locaux	184,00 €	186,00 €	189,00 €
1 heure - locaux	31,00 €	31,00 €	32,00 €
Forfait 24h- Extérieurs	275,00 €	279,00 €	284,00 €
1 heure - Extérieurs	42,00 €	42,00 €	43,00 €
Forfait 24h - Associations extérieures	208,00 €	212,00 €	216,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Pour toute location il sera demandé des arrhes correspondant à 25 % du montant			
Casino			
Forfait 24h			
Extérieurs	1 345,00 €	1 365,00 €	1 389,00 €
Locaux	930,00 €	944,00 €	960,00 €
Forfait Mariage :	vendredi 8h au lundi 12 H		
Extérieurs	2 195,00 €	2 228,00 €	2 265,00 €
Locaux	1 360,00 €	1 380,00 €	1 404,00 €
caution pour les locations privées	double du montant de la location		
Suppléments différents accès bâtiment			
loges tarifs à la nuit sous conditions (uniquement location de	55,00 €	56,00 €	57,00 €
caution pour hébergement, y compris prêt. Encaissée si état des	200,00 €	200,00 €	200,00 €
caution pour le prêt du matériel son sous conditions	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Associations			
Islaises Forfait 24h (1 fois par an)	Gratuit	gratuit	
Islaises- Forfait 24h (à partir de la 2ème fois)	176,00 €	179,00 €	182,00 €
Extérieures - Forfait 24h	425,00 €	431,00 €	438,00 €
Caution	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Caution pour l'utilisation occasionnelle du jardin	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Chapiteau			
Forfait Mariage : du vendredi 8h au lundi 12 H			
Extérieurs	1 890,00 €	1 915,00 €	1 948,00 €
Locaux	940,00 €	954,00 €	970,00 €
A la soirée, (particuliers, associations) Forfait 24h			
Locaux	357,00 €	362,00 €	368,00 €
Extérieurs	1 300,00 €	1 319,00 €	1 342,00 €
Associations Islaises	120,00 €	122,00 €	124,00 €
Associations extérieures	383,00 €	389,00 €	396,00 €
Pour toute location il sera demandé des arrhes correspondant à 25 % du montant			
caution pour les locations privées	double du montant de la location		
Forfait chauffage période du 1/11 au 31/03	180,00 €	183,00 €	187,00 €
Forfait nettoyage des salles municipales			
Heure de nettoyage si état des lieux non satisfaisant	41,00 €	42,00 €	43,00 €

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil municipal

Fait à l'île d'Yeu, le 16 novembre 2018

Le Maire,
Bruno Noury

